

Aide
de la commune
jusqu'à
250 €

INSTALLATION D'UNE PRISE DE RECHARGE POUR VOITURE ÉLECTRIQUE



OBJET : installer une prise de recharge lente type 32A reliée à un logement individuel ou à un logement dans un collectif



Quand c'est possible, préférer le train à l'avion. Si l'aviation était un pays, elle serait le 7^e plus gros pollueur mondial.

INTÉRÊT :

- Anticiper et encourager l'achat d'un véhicule électrique qui sera rechargé lentement au domicile la nuit.
Durée de recharge : 6 heures

COÛT DE L'INSTALLATION :

- Logement individuel : 250 €
- Collectif : plus onéreux et très variable selon distance et existence des fourreaux
Rez de Chaussée : 400 € * 1^{er} étage : 700 €* 2^{ème} étage : 900 €*

*estimations

AIDES EXISTANTES A SOLLICITER :

- Crédit d'impôts : 30% (déclaratif)
- Pour le collectif : 50% du coût de l'installation plafonnée à 960 € (dispositif ADVENIR)



AIDE DE LA COMMUNE DE TALUYERS :
100 € pour les logements individuels
25 % pour les logements en collectif plafonnée à 250 €

- Sans condition de ressources
- Dépôt de votre demande en Mairie
- Sur présentation :
 - du devis (daté de 2019)] pour l'accord préalable de la Mairie
 - de l'installation réalisée (visite sur place)] pour le règlement par la Mairie
 - de la facture acquittée]